

Note d'information complémentaire pour consentement préalable à un acte de : **Exploration endoscopique digestive : Gastroskopie et/ou Coloscopie**

Cette fiche d'information, rédigée par le Syndicat National des Centres Hospitaliers Vétérinaires, est destinée aux propriétaires des animaux devant subir une endoscopie.*

Remise lors de la consultation d'admission, elle fait partie du consentement éclairé que le vétérinaire vous doit et est destinée à vous aider à mieux comprendre l'information délivrée par le Docteur Vétérinaire que vous avez rencontré. Ce document vous expose les raisons de l'acte qui va être pratiqué, son déroulement, les conséquences habituelles et les risques de complications fréquentes ou rares possibles, ainsi que le coût et les conséquences prévisibles en cas de refus de l'acte proposé. Les conditions du suivi sont également précisées. Ce document complémentaire de l'information orale que vous avez reçue, vous permet donc d'avoir le délai de réflexion nécessaire à votre prise de décision, partagée avec le vétérinaire.

Qu'est-ce qu'une gastroscopie ? Pourquoi cet examen vous est-il proposé ?

La gastroscopie permet de visualiser l'intérieur de la cavité buccale, le pharynx, l'œsophage, l'estomac et le duodénum de votre animal, grâce à l'introduction dans ces organes creux d'un instrument optique appelé fibroscope, connecté à une caméra HD. Des biopsies (prélèvements de petits fragments de tissus en vue d'analyse) de l'estomac et du duodénum sont systématiquement réalisées, ainsi que de toute autre lésion découverte sur les autres segments explorés, grâce à des pinces adaptées.

Cet examen est donc indiqué lorsque des signes cliniques amènent à suspecter une lésion sur l'un ou l'autre des segments pré-cités, en particulier :

1. Lésion du pharynx lors de salivation excessive, de difficultés ou de douleur lors de la déglutition, de déformation de la gorge, ...
2. Lésion de l'œsophage lors de régurgitations, salivation excessive, mauvaise haleine, ingestion de corps étranger, anomalie sur les radiographies thoraciques, ...
3. Lésion de l'estomac lors de vomissements, de salivation excessive, ingestion de corps étranger, anomalie sur les radiographies ou sur l'échographie abdominale, anémie, ...
4. Lésion du duodénum lors de vomissement, borborygmes, diarrhée, selles noires ou de toute lésion identifiée lors de l'échographie abdominale, ...

Qu'est-ce qu'une coloscopie ? Pourquoi cet examen vous est-il proposé ?

La coloscopie permet de visualiser l'anus, le rectum, le colon, le caecum et, chez les animaux dont le format le permet, l'iléon, grâce à l'introduction dans ces organes creux d'un instrument optique appelé fibroscope, connecté à une caméra HD. Des biopsies coliques et éventuellement iléales sont systématiquement réalisées, grâce à des pinces adaptées. Cet examen est donc indiqué lorsque des signes amènent à suspecter une lésion sur un des segments pré-cités, en particulier :

1. Lésions recto-colique lors de sang en nature dans les selles, selles molles, glaires, mucus, efforts de défécation, douleur lors de la défécation ou de toute lésion identifiée lors de l'échographie abdominale, ...
2. Lésions iléales lors de diarrhée liquide, borborygmes, hypovitaminose B12, ...

Préparations à la gastroscopie et à la coloscopie.

Une endoscopie digestive est réalisée sous anesthésie générale gazeuse afin d'offrir une sécurité maximale. Une période de jeûne hydrique (interdire la nourriture mais laisser à boire) de 8 à 12 heures est nécessaire pour réaliser une gastroscopie, la présence de nourriture pouvant gêner la phase d'inspection de l'estomac et du duodénum. Pour la coloscopie, la préparation est souvent plus longue, surtout chez les chiens de grand format (cf. document préparation), et des lavements coliques, réalisés sous tranquillisation ou sous anesthésie générale peuvent être nécessaires pour évacuer les selles juste avant l'examen.

L'anesthésie est réalisée par voie veineuse à l'aide d'un cathéter placé sur une patte. Ce cathéter est mis en place stérilement. Une tonte large et une antiseptie de la zone opératoire sont effectuées. Une fois l'anesthésie induite, votre animal est intubé : une sonde est placée dans la trachée afin de lui permettre de poursuivre en anesthésie volatile (gazeuse).

Les complications liées à l'anesthésie :

Toute anesthésie générale comporte des risques pouvant entraîner des séquelles graves, voire irréversibles et dans les cas extrêmes, provoquer la mort de votre animal. Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période de réveil, permettent de dépister rapidement la survenue d'anomalies et de les traiter. Aussi, les complications graves de l'anesthésie, qu'elles soient cardiaques, rénales respiratoires, neurologiques, allergiques ou infectieuses, sont devenues rares. Toutes interventions confondues, le risque anesthésique varie de 0,12% de mortalité pour un animal en bonne santé à 17% pour un animal fortement débilité.

La présence du cathéter intra-veineux peut occasionner dans de rares cas (<1% des cas) une réaction inflammatoire locale, voire une phlébite infectée. Des soins locaux ou généraux peuvent être requis si ces anomalies sont mises en évidence.

La sonde endo-trachéale est responsable d'une irritation de la trachée, de raclements de gorge et de toux pendant quelques jours chez 5 à 10 % des sujets.

Les complications spécifiques liées à l'examen endoscopique (gastroscopie ou coloscopie) :

L'examen endoscopique est réalisé avec du matériel adapté par un vétérinaire expérimenté. Les complications graves comme les perforations, les saignements abondants ou les infections sont devenues exceptionnelles, mais existent cependant.

Le coût de l'hospitalisation :

Au moment de l'admission pour l'examen, le vétérinaire vous donnera un budget **prévisionnel** qui correspond aux examens et soins, qu'il est en mesure de prévoir. En fonction de l'évolution, de complications, de la façon dont réagit votre animal, il pourra être soumis à des variations. Un éventuel budget complémentaire vous sera expliqué.

Durée d'hospitalisation :

Cette durée varie en fonction de la santé pré-opératoire de votre animal et de sa maladie. De quelques heures pour un examen sans complication jusqu'à quelques jours en cas de forte débilitation de votre animal avant l'acte, ou en cas de complications.

Retour à domicile :

Une fois la phase de réveil passée, votre animal vous sera rendu dès qu'il pourra se déplacer sans déséquilibre. Il sera certainement relativement calme jusqu'au lendemain matin. En sortant de l'hôpital, faite faire à votre chien un petit tour calme pour qu'il puisse uriner. Il est en effet fréquent que les chiens se retiennent pendant l'hospitalisation. Très occasionnellement, un vomissement peut être observé. Il peut être discrètement teinté de sang (biopsies). Après la coloscopie, il est normal que votre animal ne défèque pas pendant 24-48h, car le colon a été vidé pour l'examen.

Le soir de l'examen, vous pourrez proposer un petit repas, correspondant à environ la moitié de sa ration habituelle. S'il ne semble pas intéressé, n'insistez pas et refaite-lui la même proposition le lendemain matin. Vous pouvez en revanche lui laisser de l'eau à disposition dès votre retour à la maison.

A la sortie de votre animal, le Vétérinaire vous remettra le compte-rendu de l'examen, et en aura envoyé un exemplaire par e-mail à votre vétérinaire traitant. Un traitement vous sera également indiqué. Un suivi* devra être effectué entre quelques jours et quelques semaines après l'examen, avec votre vétérinaire traitant. Lors de cas complexe, il est possible que votre vétérinaire vous recommande un suivi* en Médecine Interne dans notre établissement hospitalier. Dans ce cas, veillez à fixer le plus rapidement possible le RdV pour le suivi avec le médecin Vétérinaire ayant réalisé l'examen afin que ce suivi ait bien lieu dans un délai optimal après l'examen. Les résultats des biopsies sont généralement reçus 12 à 15 jours après leur expédition. Ils sont automatiquement envoyés par e-mail à votre adresse ainsi qu'à celle de votre vétérinaire traitant.

Les frais de prise en charge des suivis ne sont pas inclus dans les frais chirurgicaux.

Autres sources d'information :

Vous pouvez trouver des informations complémentaires concernant les maladies, les techniques chirurgicales, les signes cliniques présentés par votre animal sur les sites des Centres Hospitaliers Vétérinaires et du SNCHV.

Signature :

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)